

PROJET PEDAGOGIQUE
2019/2020

ALAE MAUVEZIN

1/INTRODUCTION

L'accueil est proposé tous les jours d'école y compris le mercredi matin. Il ne s'agit pas d'une simple garderie mais d'un accueil collectif où l'on pratique des activités de loisirs éducatifs et de détente.

Chaque année, les équipes élaborent un projet pédagogique et déterminent des objectifs communs en s'appuyant sur le projet éducatif mis en place par la collectivité.

Le projet pédagogique est donc le texte de référence qui sert de base à l'équipe d'animation et que chacun doit sans cesse avoir comme modèle pour s'assurer que tous les acteurs travaillent dans le même sens.

Pour cela, il doit prendre en compte les propositions de tous, qu'il s'agisse des enfants, des parents, de la communauté de communes, des animateurs, du directeur ou de toute personne qui participe à l'accueil des enfants.

La liberté laissée à l'équipe dans le choix de ses projets permet de privilégier les pratiques telles que le jeu, le plaisir de jouer ou encore l'activité propre de l'enfant.

Le but est de favoriser la créativité et le plaisir du jeu, de développer l'autonomie et toute initiative pouvant aider les enfants à s'assumer pleinement.

L'équipe d'animation doit veiller à proposer des activités nouvelles et variées, tout en plaçant constamment l'enfant au cœur des préoccupations.

L'accueil en ALAE obéit à un certain nombre de critères qui conditionnent l'agrément autorisé par la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports.

2/POUR QUI ?

L'ALAE accueille les enfants qui sont scolarisés à Mauvezin en maternelle ou élémentaire.

Mais aussi :

L'accueil des enfants en situation de handicap :

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité".(Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

La structure souhaite favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant sur le temps périscolaire. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage. Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

Dans cette démarche inclusive, l'enfant porteur de handicap est intégré au groupe il n'est pas différencié, la diversité est la norme.

L'équipe d'animation doit assurer pour les enfants atteints de handicap :

- Un accueil et un fonctionnement ritualisés afin de rassurer l'enfant.
- Aider l'enfant à gérer ses angoisses et rassurer les autres enfants.
- La communication orale doit être privilégiée et les consignes doivent être courtes et simples.

- **Respecter son rythme.**
- **Respecter sa personne et sa dignité.**
- **Prendre en compte ses besoins spécifiques.**
- **Lui permettre de partager ses loisirs avec les autres.**
- **Lui permettre de se sentir en sécurité physique et affective.**
- **Lui permettre de vivre des situations favorisant son autonomie.**
- **Lui permettre d'intégrer les mêmes règles que les autres.**
- **Lui permettre de prendre du plaisir.**
- **Lui permettre de participer à des activités ou à des aventures.**
- **Lui permettre de se sentir reconnu dans ses capacités.**

Grâce aux subventions de nos partenaires, comme la CAF, elles nous permettent d'accueillir et d'inclure les enfants atteints de handicap pendant les temps périscolaires et extra-scolaires.

3/POUR QUOI ?

La structure doit occuper une place prépondérante dans les loisirs des enfants scolarisés sur Mauvezin en leur offrant un accueil éducatif varié sur l'ensemble des temps libres, à savoir pendant le temps périscolaire : le matin avant l'école et le soir après la classe.

Les intentions éducatives de l'équipe :

- Mettre en place un accueil individualisé selon les besoins de chaque enfant
- Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps libre
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser le vivre ensemble

L'équipe d'animation de l'ALAE travaille dans une démarche éducative et prend en compte les besoins de chaque enfant en fonction de leur âge et de leurs capacités. Nous ne pensons pas l'ALAE comme une « seconde école »
En effet notre objectif est d'offrir un réel temps de distraction et d'amusement, de participer à l'éveil de l'enfant.

Nous voulons donner la possibilité à l'enfant de s'épanouir à travers des méthodes d'apprentissage ludiques privilégiant le « vivre ensemble », notre but étant de préparer l'enfant à devenir un individu autonome et responsable, capable de faire des choix et de les assumer mais aussi un citoyen engagé capable de s'impliquer dans une démarche collective.

4/L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est composée de :

- 1 DIRECTEUR BPJEPS LTP
- 1 DIRECTEUR ADJOINT BAFD
- 10 ANIMATRICES (BAFD, BAFA, CAP PE , ATSEM)

Rôle du directeur :

- Animer l'équipe
- Gestion matérielle et administrative
- Relationnel avec les différents partenaires
- Relationnel avec les familles
- Former les animateurs

Il est garant de la sécurité physique et morale des enfants

Il met en œuvre le projet pédagogique de la structure

Il doit être disponible et vigilant durant tous les moments de la journée et permettre une bonne cohésion d'équipe

Rôle des animateurs :

- Animer les différents moments de la journée
- Ils sont garants de la sécurité physique et morale des enfants
- L'accueil des enfants
- Préparer et mettre en place des activités

Ils sont référents de l'enfant et ne doivent pas montrer le mauvais exemple en ce qui concerne l'attitude corporelle et verbale

Ils s'engagent à mettre en œuvre le Projet pédagogique et les projets d'activités.

5/ LES LOCAUX

- 3 salles d'activités
- 1 jardin
- 1 City stade
- 1 dojo
- 1 gymnase
- 2 cours extérieures
- 1 atelier

6/ JOURNEE TYPE

ALAE matin et soir	ALAE mercredi après midi
7h30 à 8h40 : Accueil séparé maternelle et primaire, ateliers libres jeux de sociétés, collation (fruits)	7h30 à 8h40 : Accueil séparé maternelle et primaire, ateliers libres jeux de sociétés, collation
15h45 à 16h45 : Temps d'activité périscolaire (TAP)	9h00 à 11h45 : Activités sportives manuelles ou culturelles
16h45 à 17h00 : Départ de certains enfants (Bus, parents, associations)	11h45 à 12h30 : Temps libre et lavage des mains
17h00 à 19h00 : temps d'activités, temps libres, accueil des parents.	12h30 à 13h45 : Repas
	13h45 à 14h30 : Temps d'activités libres, temps calme, départ sieste
	14h30 à 16h20 : Activités sportives manuelles ou culturelles
	16h30 à 17h00 : goûter
	17h00 à 19h00 : Temps d'accueil du soir

7/MODALITE D'INSCRIPTION

Cf règlement intérieur de la structure

8/ OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

En s'appuyant sur les objectifs du projet éducatif de la communauté de communes bastides de Lomagne nous avons choisis des objectifs généraux.

Les objectifs généraux sont en liens avec les objectifs éducatifs suivant :

-Expérimenter des activités culturelles, manuelles, physiques et sportives les plus variées possible

-Assumer des responsabilités et des rôles variés au sein de la collectivité afin de développer l'autonomie de l'enfant en lui donnant les moyens d'agir, d'expérimenter et de se confronter aux éléments qui l'entourent.

-Constituer, développer, entretenir et renouveler leur bagage culturel dans le respect de la personne humaine.

-Permettre la prise de conscience de l'autre, de son intégrité physique, morale et affective, de ses faiblesses et de ses déficiences physiques, psychologiques et mentales s'il y en a.

Nous avons donc choisit au vu du contexte et du public les objectifs généraux suivant :

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

FAVORISER LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

FAVORISER LA DECOUVERTE DE NOUVELLES PRATIQUES

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE	Favoriser les relations de respect, de solidarités	Les enfants participent à des activités de coopération	Chaque enfant à participé à au moins 3 activités de coopération durant l'année Au moins 3 réalisations collectives ont été faites durant l'année
		Les enfants jouent ensemble et les conflits sont de plus en plus rares	
	Favoriser la mise en place de créations communes	Les enfants rendent plusieurs création collectives	
		Les enfants s'entraident pour les réalisations collectives	
FAVORISER LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	Mettre en place un fil rouge sur toutes l'année autour de l'environnement	Les enfants participent à la mise en œuvre d'un potager	Un Jardin à été créée par les enfants durant l'année. Obtenir un nouveau macaron éco-centre
		Le projet est suivi toutes les semaines	
	Mettre en place des actions en lien avec le label éco-centre	Les enfants mettent en œuvre les différents objectifs du label éco-centre	
		On constate de moins en moins de gaspillage de papier, d'eau et d'électricité	
FAVORISER LA DECOUVERTE DE NOUVELLES PRATIQUES	Intervention des associations du territoire	Des associations participent au TAP	Au moins 3 associations participent au TAP
		Des enfants s'inscrivent sur le temps des associations	
	Permettre à l'enfant d'utiliser de nouvelles techniques	Au moins 5 techniques de dessin ont été proposé aux enfants	Pour la fête de l'ALAE au moins 3 techniques de dessin sont exposées
		Au moins 3 sports nouveau ont été proposés aux enfants	